

DOSSIER p. 4

ASSOCIATIONS, LA NOUVELLE DONNE



PARTENAIRES
Les boulangeries p.12

REPAIR CAFÉ
Ré-usage, ré-emploi p.15

MÉMOIRE
Charles Claden p.18

SOMMAIRE

- 3 L'édito :**
**Prendre soin de chacun
et vivre ensemble**
Grace Gatibaru, pasteur

DOSSIER Jeudi de Grenelle

- 4 Associations, la nouvelle donne**
Frédéric Bompaire
- 7 Cri d'alarme**
Carlina Richardeau
- 10 Défendre les chiens de garde
de la démocratie**
Marion Ogier
- 12 Le pain, un aliment pas comme les autres**
Anne-Lise Häcker
- 15 Repair Café, réparer plutôt que jeter**
Florence Vielcanet,
- 18 Mémoire : Charles Claden,
un peintre du Foyer**
Florence Arnold-Richez
- 20 Culture**
Florence Arnold-Richez
- 21 Talents. État brut, la peinture,
sa matière vivante**
Florence Arnold-Richez
- 23 Agenda**
- 24 Formons des oasis de fraternité**
Edgar Morin

L'Ami du Foyer de Grenelle

est une publication
du Foyer de Grenelle
17, rue de l'Avre, 75015 Paris
Téléphone : 01 45 79 81 49
Télécopie : 01 45 79 72 21
E-mail : journal@foyerdegrenelle.org
Internet : www.foyerdegrenelle.org

Compte : Foyer de Grenelle
Société Générale Paris-Grenelle
RIB : 30003 03490 00050260266 55
IBAN : FR76 3000 3034 9000 0502 6026 655
BIC : SOGEFRPP

Cinq numéros par an

Le numéro : 5 euros

Abonnements :

France : 20 euros

Étranger : 40 euros

Abonnement de soutien : 30 euros et plus

Règlement par chèque à l'ordre de :

Foyer de Grenelle (indiquer au dos : Amiduf)

Pour l'abonnement, établir un chèque
séparé de celui de la cotisation et des dons

À noter : les membres de l'Association reçoivent
l'AMIDUF et peuvent soutenir le journal par un
don spécifique (en précisant AMIDUF).

Comité de rédaction :

Florence Arnold-Richez, Frédéric Bompaire,
Bernard Brilllet, Grace Gatibaru, Alain Kressmann,
Florence Vielcanet, Anne-Lise Häcker

Relectures : Géraldine Dubois de Montreynaud

Maquette : Véronique Dauce

ISSN : 1954-3468

Imprimerie Siaz
41 rue Maufoux
21200 Beaune

Directrice de la publication :

Grace Gatibaru



Ensemble & Différents
L'une des fraternités de
la Mission Populaire
Évangélique de France

n°420 - mai - juin - 2026

Tirage 1 000 ex.

ILLUSTRATIONS : Couverture : DR ; autres illustrations : DR :



Prendre soin de chacun et vivre ensemble

Le Foyer de Grenelle a obtenu en 2025 le renouvellement de son agrément « Centre Social » après avoir transmis à la CAF et à la Ville de Paris son projet social pour la période 2026-2029. Un agrément qui lui permet de recevoir des financements publics significatifs, la reconnaissance de l'utilité sociale et du sérieux de ses activités. En contrepartie, le Foyer s'engage à apporter des réponses aux besoins des habitants du quartier. Voici la liste des orientations prioritaires pour les 4 prochaines années :

Élargir l'éventail de réponses aux besoins existants Accueil des publics :

faciliter l'accessibilité des personnes à mobilité réduite. **Vivre ensemble** : renforcer le sentiment d'appartenance de toutes et tous à un même collectif fraternel.

Pouvoir d'agir des personnes accueillies : favoriser leur estime de soi, consolider leur place parmi nous. **Accès aux droits, insertion** : en particulier, accompagner

les jeunes adultes du quartier dans leurs recherches de logement. **Numérique** :

répondre aux besoins croissants en matière de médiation numérique. **Favoriser le**

développement durable : promotion de la réparation de matériels défectueux, sensibilisation des personnes accueillies aux bienfaits de l'alimentation saine et durable.

Apporter des réponses aux besoins nouveaux Favoriser le bien-être physique

et mental des personnes accueillies, **accompagner** les personnes dans leur passage à la retraite et les jeunes vers leurs projets de vie d'adultes.

L'équipe du Foyer veille à ce que ce projet social s'inscrive bien dans **les cinq axes de notre projet associatif** dont le cœur de vocation est l'accueil et la rencontre dans le respect de l'identité de chacun et chacune, l'aptitude à vivre ensemble et différents ; le témoignage de **la liberté de croire et de penser**, dans le respect du principe de laïcité qui offre la liberté de convictions pour toutes et tous.

Associations, la nouvelle donne

Ne pas désespérer : subventions rabotées ou supprimées ? Et si un jour toutes les associations se mettaient en grève, ne verrait-on pas clairement à quel point elles sont indispensables à notre quotidien ? Et à la paix sociale ? Décryptage. Par Frédéric Bompaire

Les deux moteurs de l'activité des associations pour accomplir leurs missions sont les finances et le bénévolat. La situation des finances publiques et les orientations partisanes des partis politiques populistes font craindre des coupes claires dans les financements publics des associations. D'autre part, le vieillissement de la population, le report de l'âge de la retraite, l'appel permanent de notre société à la liberté individuelle et la réussite personnelle ont un impact manifeste sur le bénévolat.

Le défi qui se profile nous oblige à envisager la vie après une réduction (faible ou forte ?) des subventions publiques. La situation est la suivante pour le Foyer. Le budget annuel est **de l'ordre d'un million d'euros** et les subventions publiques représentent **un peu plus de 60 %** des recettes. Comment faire si la Direction des Solidarités de la Ville de Paris et la CAF, les deux principaux financeurs, suspendaient leurs versements ? Ce serait une vraie catastrophe : on ne peut nier la situation de dépendance dans laquelle nous sommes. On peut toutefois la relativiser.

Les garanties de notre indépendance

La valorisation du bénévolat est une des façons de reconsidérer ce ratio de dépendance. En retenant une approche très conservatrice (les plus bas coefficients de la convention collective), le travail des **380**

bénévoles du Foyer représente **35 ETP** (Équivalents Temps Plein), pour une estimation de **plus de 950 k€**. Et voilà notre budget objectivement « doublé » et les **60 %** de dépendance vis-à-vis des pouvoirs publics réduits à **30 %**.

L'exercice qu'il nous faut faire pour dissiper notre crainte, c'est de raisonner à froid, aujourd'hui, sur l'attitude à adopter face à une réduction, voire une suppression, des financements publics, demain. Certes, il faudrait renoncer à des activités, réduire les effectifs salariés, refuser du monde, « réenchanter » le bénévolat... Mais, fort de ses **300 k€ de ressources propres** (dons individuels, soutiens de fondations et associations amies, mise à disposition de salles, braderies, participations des personnes accueillies...) et de ses **380 bénévoles**, le Foyer devrait subsister.

Ce sont ces ressources-là qui garantissent notre indépendance. Bien sûr, une fois réglés le loyer et les charges immobilières, il ne restera guère que **100 k€** pour payer les frais d'activité et un ou deux salaires.

Paradoxalement, ce pourrait même être une occasion, certes très douloureuse, pour le Foyer de renaître autour d'un cœur d'activités qui exprime pleinement sa raison d'être : créer des occasions d'écoute, d'accompagnement et de rencontres entre humains bienveillants et ouverts, bien loin des anathèmes et de la violence ambiante. Un lieu d'accueil, de partage et de paix. ■

Discussion avec la salle

Que faire pour éviter la mise au pas par la remise en cause des finances consenties par les pouvoirs publics ? Synthèse.

Par Frédéric Bompaire



De gauche à droite : Marion Ogier, Frédéric Bompaire, Carlina Richardeau

Améliorer la perception par le public et les administrations de l'importance des associations.

Les administrations sont très conscientes de l'importance des associations et les subventions ne résultent pas d'une générosité spontanée. Non, les pouvoirs publics ont transféré sciemment depuis des années certaines activités au secteur associatif, notamment dans le champ des précarités. L'idée des gouvernements est que les associations sont capables d'offrir un meilleur service aux prises en charges pour un budget moindre.

C'est là qu'intervient l'apport du bénévolat. L'une des méthodes pour mettre en évidence la contribution du secteur associatif consiste à **valoriser le travail des bénévoles**. Frédéric B suggère à Carlina Richardeau de la Fédération d'Entraide Protestante (FEP) de créer un groupe de travail pour favoriser la communication

sur ce sujet. Il rappelle que cette valorisation non apparente dans les comptes doublerait le budget du Foyer. La relation avec les financeurs n'est pas la même lorsqu'ils perçoivent qu'un Équivalent Temps Plein (ETP) financé par eux c'est en fait, grâce au travail des bénévoles, un service correspondant à 4,5 ETP. Reste que l'approche comptable ne doit pas être la seule à mettre en avant pour jauger l'apport de la vie associative en France.

Faire avec la complexité administrative et fiscale de la vie associative

Au cours de son témoignage sur une association française travaillant avec Madagascar qu'il anime, un intervenant expose les tracasseries et spécificités de l'Administration française, notamment pour les associations de caractère international. Il a évoqué en particulier l'émission des reçus fiscaux.

Sur ce point, il est rappelé que c'est effectivement un soutien indirect extrêmement important que l'État apporte aux associations : réduire son impôt de 60 % pour le mécénat d'entreprise, ou de 66 à 75 % des montants versés en faveur d'associations d'intérêt général. Pourtant, certains partis politiques et candidats aux élections évoquent leur souhait de restreindre cet avantage. Une perspective encore plus alarmante pour l'avenir des associations. En général, la complexité administrative croissante n'épargne pas les associations.



Le plus décourageant est que l'on ne perçoit pas les objectifs des exigences nouvelles. On a parfois le sentiment que la nouvelle mesure rate sa cible.

Faire comprendre que les avantages fiscaux des associations ne nuisent pas à l'équilibre des finances publiques

Si l'on met de côté la déduction fiscale accordée aux particuliers pour les dons qu'ils font à des associations d'intérêt général, le fonctionnement des associations ne procure pas d'avantage fiscal majeur. Il s'agit d'organismes à but non lucratif. Le bénéfice, quand il existe, est peu imposé, comme pour les Très Petites Entreprises tant qu'il est faible, mais les revenus financiers, considérés comme hors champ de l'activité non lucrative, sont généralement taxés à 24 %. Certaines associations ont des activités commerciales

classiques mais elles sont alors contraintes de les séparer dans un « secteur » fiscalement distinct pour les soumettre aux impôts comme leurs concurrents. Comme toutes les entreprises, les associations non soumises à la TVA, paient la taxe sur les salaires.

Insister sur l'importance du bénéfice indirect, au-delà des services rendus

Il n'y a pas que les finances dans la vie des associations. Il faut bien insister sur le fait que, même lorsqu'elles semblent relayer ou compléter l'action des administrations publiques ou qu'elles sont en concurrence avec le secteur commercial, elles ne sont pas de simples prestataires de services.

Certes, aider, soigner, nourrir, faire accéder à ses droits... est très important. Sortir de l'isolement, rencontrer, écouter, créer du lien social l'est plus encore. Les impacts, non quantifiés et non financés de l'action des associations, « pèsent lourd » en termes de santé, physique et mentale, d'apaisement des relations sociales, de sécurité, de vivre ensemble ou d'initiative... On a là un trésor qui vaut des milliards et un jour, on s'en rendra compte. En espérant qu'il ne sera pas trop tard. ■



Cri d'alarme

Restrictions budgétaires, contrôles administratifs renforcés, baisse du recrutement des bénévoles... Cri d'alarme : 30% des associations sont menacées de fermeture. Le point.

Par Carlina Richardeau, déléguée régionale de la FEP.



Carlina Richardeau

Les adhérents de la Fédération d'Entraide Protestante (FEP)*, qui rassemble 370 fondations et associations protestantes du social et du médico-social, font état de difficultés financières et humaines. La situation financière des associations de ce secteur est en effet fragile : selon une étude de la Fédération des acteurs de la solidarité (FAS)** parue en 2025, 70 % des associations employeuses ont des fonds propres fragiles ou nuls, et 30 % déclarent détenir moins de 3 mois de trésorerie ! Or, sans trésorerie, les associations se voient obligées de puiser dans leurs réserves pour maintenir leurs activités, alors que celles-ci reposent principalement sur des financements externes, qu'ils

soient privés ou publics. Or, depuis ces dernières années, les subventions et financements publics ont diminué alors que les dépenses de fonctionnement ont augmenté sous l'effet de l'inflation. Et, les reports successifs du vote du budget de l'État n'ont rien arrangé ! Elles ont tout de même continué leurs activités malgré des revalorisations salariales non compensées, puisant dans leur trésorerie ou dans leurs fonds propres. Par ailleurs, les financements pluriannuels, qui en assuraient la continuité, sont progressivement remplacés par des subventions annuelles. Or, sans visibilité à long terme, elles doivent suspendre le lancement de nouveaux projets. D'autres associations se voient forcées de réduire leurs capacités d'accueil, fermer des établissements ou renoncer à accueillir de nouvelles populations. La diminution des fonds publics introduit aussi une logique concurrentielle dans la recherche de financements, qui pousse certaines associations à proposer ceux de leurs services qui ont le plus de chances d'être retenus, au détriment de leur finalité sociale.

Quels publics accompagner ?

Le poids des plus grandes associations, surtout lorsqu'elles sont délégataires de services publics, leur donne un pouvoir de négociation auprès de l'État et les aide à sécuriser des financements. Ces derniers, fléchés, sont consentis pour soutenir des



La France associative : les chiffres 2024 - 2025

AU SERVICE DES AUTRES OU D'UNE CAUSE



UN ENJEU ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

Masse salariale
+3,9% en 2024



DES AVENTURES HUMAINES

13 millions de bénévoles (y compris télébénévolat)
93 000 volontaires en service civique en associations
1 924 salariés (+ 1% en 2024)
dont 53 000 apprentis (+ 6,9% en 2024)



La France associative en mouvement et les chiffres clés en régions. Octobre 2025

Sources : Répertoire National des Associations. Agence du service civique. URSSAF Caisse nationale. Mutualité agricole.

populations précises et ciblées par les politiques sociales en vigueur. Or, historiquement, les associations protestantes s'intéressaient à des besoins non couverts par les politiques publiques ou s'adressaient à des populations en marge de la société. Témoins en sont la Mission Populaire Évangélique de France, née en 1871 du souci d'un pasteur écossais pour les classes ouvrières suite aux massacres de la Commune, ou la fondation John Bost, constituée en 1848 pour venir en aide aux personnes atteintes de handicaps, pour lesquelles rien n'était prévu. La diminution des financements publics soulève donc une question éthique : Faut-il privilégier les populations ciblées habituellement par les financements publics, ou atteindre celles qui sont laissées pour compte ?

Alors, pour pallier la diminution de ces financements, les associations se tournent vers les financements privés, une diversification qui implique aussi de nouveaux enjeux. En effet, les fondations privées, dans leurs appels à projets, ciblent principalement les projets ponctuels, les

dépenses d'investissements, au détriment des dépenses de fonctionnement. Elle implique aussi une multiplication des interlocuteurs et des démarches : les appels à projets se multiplient, et avec eux « les reportings » et contrôles d'allocations des fonds. De ce fait, la recherche de financements devient une activité à part entière, qui nécessite la création de postes salariés dédiés à la levée de fonds. Si les fondations d'établissements peuvent financer ceux-ci, il n'en va pas de même pour les associations mono-établissement.

Ressources humaines en difficulté

De manière générale, les associations qui disposent de fonds propres sont moins touchées à court terme, mais menacées, elles aussi, dans le long terme parce que l'utilisation des réserves et des fonds propres ne peut être qu'exceptionnelle. Il s'agit souvent de fondations, qui peuvent aussi capitaliser sur **la mutualisation des ressources** : flottes de véhicules partagées entre établissements, fonctions support centralisées, budget de formation pour

proposer aux salarié.es une diversification des compétences...

Les associations mono-établissement, elles, disposent souvent de peu de fonds propres et leur relatif isolement peut rendre la mutualisation plus complexe. Certaines se voient contraintes de fusionner avec des opérateurs plus importants pour garantir une continuité d'activité, au détriment de leur spécificité et de leur projet associatif.

Les associations font aussi face à des tensions sur le plan des ressources humaines. Le secteur du médico-social souffre d'un **manque d'attractivité**. Malgré des efforts de revalorisation salariale, elles peinent à recruter et fidéliser les équipes. Les métiers du médico-social présentent souvent une pénibilité importante, accentuée par l'absentéisme fréquent qui complexifie les plannings. Le recours aux vacataires pèse sur les budgets et les renouvellements des effectifs rendent plus difficiles la pérennisation des projets d'établissements.

Du côté des bénévoles, les associations font face à de nouveaux défis. Si leur engagement est en augmentation, **les 18-35 ans** privilégient les missions courtes. Le recrutement de ces bénévoles de court terme demande donc une attention constante, tandis que l'objectif de leur fidélisation devient un enjeu de l'animation des équipes.

Quant à la tranche des **plus de 64 ans**, dite « **génération sandwich** », prise entre le soin des aîné.es et l'aide aux familles de leurs enfants, elle est moins disponible. Or cette population est sur-représentée dans la gouvernance des associations, qui peinent à renouveler les membres de leurs conseils d'administration. Pour faire face à

ces défis, les associations de la FEP se montrent créatives : partage de conseils d'administration, rapprochement entre entraides (associations culturelles issues de paroisses réformées) et établissements médico-sociaux, journées de valorisation des bénévoles, réponses communes à des appels à projets et partage de subventions entre associations de petite taille...

Malheureusement, la résilience et la créativité ne peuvent pas, à elles seules, répondre aux menaces qui pèsent sur l'existence de ces structures qui assurent une part essentielle des services d'intérêt général. Leur contribution à la marche de la société comme à la démocratie est trop importante pour être négligée. L'État se doit donc de renforcer leur financement et de garantir leur pérennité.

En 2024, le **Conseil économique, social et environnemental** (CESE) a formulé plusieurs recommandations en ce sens, appelant à un soutien accru à la vie associative. Parmi celles-ci : consolider les financements, préserver les subventions de la logique concurrentielle, développer de nouvelles sources de financement ou encore réformer la gouvernance. Autant de mesures dont les associations attendent désormais la mise en œuvre. ■

*La FEP regroupe plus de 370 associations et fondations adhérentes qui gèrent près de 1 000 établissements et services. Soit près de 54 000 collaborateurs et collaboratrices, salarié.es et bénévoles. 47 rue de Clichy 75009 Paris. Tél. : 01 48 74 50 11. <https://fep.asso.fr/contact/>

**La Fédération des acteurs de la Solidarité (FAS) est un réseau de plus de 900 associations et 2 800 structures qui accueillent et accompagnent les personnes en situation de précarité : 76 rue du Faubourg Saint-Denis 75010 Paris. Tél. : 01 48 01 82 00 ; contact@federationsolidarite.org

Défendre les chiens de garde de la démocratie

Les deniers publics se faisant de plus en plus rares, les associations qui en bénéficient doivent, de plus en plus, afficher une « neutralité ». Laquelle ? Et quel signal pour notre démocratie ?

Par Marion Ogier, avocate, membre du Comité National de la Ligue des Droits de l'Homme



Marion Ogier

Les associations ont des droits et des libertés. Comme toutes personnes morales, elles ont le droit de mener leur objet sans ingérence, d'adhérer à d'autres associations. De s'exprimer. Elles ont également le droit d'accéder à des financements publics et de s'administrer comme elles l'entendent. Ce sont les **libertés associatives**. Elles ne se confondent pas avec la liberté d'association qui, garantie par la loi du 1^{er} juillet 1901 et par la Constitution, suppose la liberté de créer une association sur simple déclaration, sans la contrainte d'obtenir au préalable une quelconque autorisation.

Libertés associatives peu protégées

En particulier, le caractère discrétionnaire qui entoure le droit des subventions a toujours rendu les associations vulnérables face aux collectivités publiques qui sont libres d'accorder les subventions, pourvu que la décision de subventionnement réponde à l'intérêt général.

Mais qu'est-ce que l'intérêt général ? C'est une notion fluctuante, au gré des périodes, et évolutive au gré des régimes. Prenons l'exemple des **associations d'aides aux migrants**. Du point de vue de la solidarité, celles-ci exercent une mission humanitaire qui relève indéniablement de l'intérêt général. Mais, au nom de l'objectif de lutte contre l'immigration illégale, certains considèrent qu'elles sortent du champ de l'intérêt général et n'hésitent pas à adopter une rhétorique violente et injurieuse à leur égard.

Les associations qui œuvrent pour les droits des personnes vulnérables sont, plus que jamais, soumises aux aléas des reconfigurations politiques et à la disqualification générée par des discours politiques.

Mais ce n'est pas tout. Depuis le **24 août 2021**, celles qui souhaitent obtenir des financements publics doivent certifier leur attachement aux principes républicains par la signature du « **contrat d'engagement républicain** », qui n'a de contrat que le nom.

La tentation de la mise au pas

L'ambition du législateur était, en effet, d'identifier les associations et les membres de celles-ci dont l'activité conduit à une forme de séparatisme. Mais, au bout du compte, ce sont des associations écologistes et culturelles qui se sont vu supprimer les subventions, en raison du caractère trop radical et subversif de leurs discours et des réflexions qu'elles avaient engagées, face à la carence des pouvoirs publics en matière environnementale.

Par ailleurs, certaines personnes élues considèrent que « *les associations ne doivent pas mordre la main qui les nourrit* ». Ou bien, elles arguent qu'elles n'ont qu'à se présenter aux élections si elles souhaitent faire de la politique. D'autres les réduisent à de simples prestataires de services, en leur refusant d'exercer librement leur activité de plaidoyer.

Pourtant, face au désengagement de l'État, les associations d'aide aux personnes migrantes, sans logement ou mal logées, ou celles qui assurent la solidarité par des distributions alimentaires, sont de plus en plus sollicitées. Toutes appellent à de meilleures politiques publiques pour que personne ne reste sur le bas-côté...

L'expression de solidarités et la demande de politiques publiques progressistes, plus protectrices de l'environnement, sont aujourd'hui qualifiées de « *prises de positions politiques* » et justifient, pour certaines personnes élues, une coupe des subventions ou un retrait de locaux.

Vitale pour notre démocratie

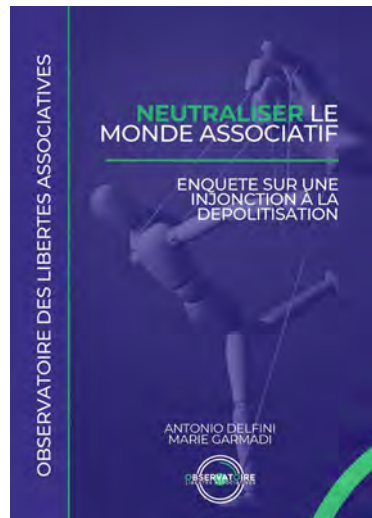
Pourtant, il en va de la responsabilité des pouvoirs publics de préserver l'action des associations, et plus encore de celles qui

ont pour objet la défense de l'environnement, des personnes les plus vulnérables ou des minorités. En effet, la Cour européenne des droits de l'Homme considère que ces associations sont, au même titre que la presse, des « *chiens de garde de la démocratie* ».

Parce que ces associations ont pour objet d'attirer l'attention de l'opinion sur des sujets d'intérêt public, la Cour européenne des droits de l'Homme juge que leur participation au débat d'intérêt général est essentielle à la cohésion sociale et au pluralisme.

Une société dans laquelle les associations sont muselées, dissuadées de s'exprimer, ou mises au ban, est une société dans laquelle la démocratie est mise à mal.

Inversement, la démocratie est solide là où les associations sont libres. Libres d'accéder à des moyens publics, libres de faire entendre leur voix, sans prendre le risque de représailles. Le futur de nos associations est donc une question vitale pour notre démocratie. ■



Le pain, un aliment pas comme les autres

Aux petits déjeuners et dîners solidaires du Foyer, le pain est le levain du vivre ensemble. Intimement lié à la symbolique du partage, de l'hospitalité, de l'amitié et de la fraternité, il invite à se prêter assistance mutuelle, à s'entraider. Par Anne-Lise Häcker



Pains ronds, longs, baguettes, briochés de maïs, aux graines... Il y en a pour tous les goûts. Préférées : les baguettes.

Aujourd'hui, en France, on mange 9 fois moins de pain qu'il y a cent ans, et 3 fois moins qu'en 1945. C'est dire combien le pain a été relégué au rang d'un aliment d'accompagnement. Et pourtant, une table dressée sans pain n'en est pas vraiment une. Il manque quelque chose. Présent, sous une forme ou sous une autre, depuis la nuit des temps – on en trouve des traces quelque 10 000 ans avant notre ère – et, dans presque toutes les cultures, il est sans doute un des aliments les plus anciens de l'humanité. Il garde la mémoire de ce

que nous sommes. Et, si la modernité lui a causé bien des torts, il reste un aliment vivant qui nous garde en vie, une nourriture à la fois terrestre et spirituelle.

Il fut un temps où le pain constituait l'essentiel d'un repas. Manger du pain était un festin. Le boulanger le fabriquait pour toute la communauté du village. Et on ne le jetait pas, non pas seulement parce qu'il nourrissait, mais aussi parce qu'il était sacré : il incarnait une présence. Aujourd'hui, malgré l'efficacité des circuits de récupération des invendus, à peu près 40 % du pain produit chez nous chaque jour finit à la poubelle. Au Foyer de Grenelle, on le récupère. Il en faut beaucoup pour **les petits déjeuners**, quatre fois par semaine, et pour **le dîner solidaire** du mercredi.

Donnez-nous notre pain de ce jour

Trois boulangeries donnent du pain au Foyer :

Le Moulin de la Croix-Nivert, 37, rue de la Croix-Nivert, où Philippe se rend le mercredi matin. La boulangère donne ses invendus chaque jour à une association différente. « *Une femme courageuse*, dit Philippe, *qui donne pour éviter le gaspillage* ».

La Maison Loquer, 65, rue des Entrepreneurs. Noura, une personne accueillie



Catherine et Sakina

au Foyer, se charge d'aller y chercher le pain le mercredi et le vendredi matin. Pour Noura, c'est le « *pain des pompiers* » du fait de la proximité de la caserne, sur le trottoir d'en face. Il est important pour elle de participer aux activités du Foyer, une façon de donner en échange de ce qu'on lui donne. Une troisième boulangerie vient de s'ajouter aux deux précédentes : **La maison Poupart Piquot**, 115, boulevard de Grenelle. Pour le moment, ce sont **Antoine** et **Sakina** qui vont y récupérer un sac de pains le matin tôt, à 8h. Les boulangeries donnent parfois des viennoiseries, appréciées au petit déjeuner. Il y a aussi le partenariat de longue date avec **l'épicerie solidaire de la Croix-Rouge** dans le 15^e, qui livre au Foyer des invendus du Monoprix et de la Grande épicerie – cette livraison est, en effet, en train de s'espacer : pour le moment, plutôt une fois par semaine. Parmi les denrées rapportées de la **Banque alimentaire**, il y a parfois des viennoiseries et des pains industriels.

La Carriole solidaire, une association du 14^e arrondissement qui récupère des denrées alimentaires et du pain auprès d'un boulanger de cet arrondissement, donne ce qu'il lui reste une fois les distributions à ses bénéficiaires habituels terminées. Il en reste parfois beaucoup et c'est **Claudine**, bénévole à la Carriole et habitante du 15^e arrondissement qui, un jour en passant devant le portail rue de l'Avre, a eu l'idée de demander si le Foyer serait intéressé. Une bonne entente s'est peu à peu instaurée entre Claudine et Gillian, responsable avec Antoine des petits déjeuners au Foyer. Depuis un mois, un dépôt a lieu régulièrement le vendredi, et moins régulièrement le lundi et le mardi.

Enfin, des personnes accueillies au Foyer apportent du pain, comme **Rose-Marie** qui en récupère de temps en temps chez des boulangers pour le dîner du mercredi, ou bien **Brahim** qui achète des baguettes chez Monoprix pour le petit déjeuner du vendredi, entretenant ainsi le levain de ce que l'humanité a de meilleur, le don, le partage, le souci de prendre soin de l'autre. Des bénévoles, des personnes accueillies, des professionnel.les et des associations



Sakina débite de grandes quantités de pains pour que les tartines soient prêtes à l'ouverture, à 9 heures, du petit déjeuner.



Et pour le supplément de gourmandise : de la viennoiserie

ont à cœur de s'engager contre le gaspillage et n'hésitent pas, quand il le faut, à se lever tôt pour donner et recevoir. C'est toute une activité qui tourne sans relâche autour du pain au Foyer, c'est-à-dire beaucoup de bonne volonté et des efforts sans cesse renouvelés qui permettent tant bien que mal d'en avoir assez à offrir, malgré quelques irrégularités dans le rythme des livraisons ou dans les quantités livrées, parfois aussi dans la qualité.

Le vrai pain, c'est la baguette

À l'origine, il y a une quinzaine d'années, une dizaine de personnes seulement venaient prendre un petit déjeuner au Foyer. Aujourd'hui, elles sont entre quarante et cinquante. Il faut chaque fois une bonne vingtaine de baguettes, quelques pains plus gros et moelleux, en particulier pour les convives dont la dentition mal en point a du mal à mâcher ce qui croustille. Et des viennoiseries réclamées par beaucoup, bien sûr, tout cela passé au préalable au four. Les bénévoles connaissent les goûts de leurs habitués et préparent à l'avance sur des plateaux des tartines de pain beurré et garni de confitures diverses. Certaines personnes, souvent les moins bien loties dans la vie, préfèrent la baguette. Pour elles, le vrai pain, c'est la baguette.

Alors que d'autres demandent les pains aux graines, aux fruits, aux noix...

Au dîner solidaire du mercredi, ce ne sont pas moins de sept corbeilles pleines de pain qui sont apportées à la table des quelque cinquante convives ou compagnons, ceux avec qui on partage le pain (« *cum* », avec, et « *panis* », pain). Autour de la table, on prend le pain dans sa main, on le pose à côté de son assiette. On ne le perd pas de vue. Au-delà du corps, le pain nourrit l'être tout entier dans un moment de communion laïque.

Avant d'être consommé, le pain se donne et se partage, nous rappelant que nous partageons toutes et tous la même condition. Et, pour Antoine de Saint-Exupéry, c'est cette conscience d'appartenir à une communauté, celle des humains, qui donne sa saveur au pain. Une saveur qui, pour lui, n'avait pas d'égal. ■



Noura revient avec sa « récolte » de pains

Réparer plutôt que jeter

Dans une salle animée du Foyer de Grenelle, objets fatigués et mains patientes se rencontrent. Ici, au Repair Café, on ne jette pas : on répare, on apprend. Et surtout, on partage. Par Florence Vielcanet



Sur la table, un aspirateur-balai blanc attire l'attention. Un modèle Miele S157, acheté à la fin des années 1990. « C'est une antiquité, mais elle marche encore », sourit Isabelle. Pour le faire fonctionner, elle devait maintenir les fils à cause d'un faux contact. Aujourd'hui, elle est venue chercher de l'aide, et surtout comprendre.

Face à elle, Félix, chemisette noir et rouge, lunettes à bords noirs, s'affaire. Ancien technicien chez Orange, il consacre sa retraite à l'électronique, sa passion de tous les jours. « J'ai toujours bricolé pour mes proches. Ici, je peux continuer et me rendre utile. » Il explique, démonte, montre chaque geste.

Et transmettre

Au Repair Café, l'objectif n'est pas seulement de réparer, mais de transmettre. Cette transmission est au cœur de l'engagement de Maxence, jeune développeur logiciel et animateur bénévole. « Réparer, c'est un mélange de plaisir intense et de frustration. On peut passer des heures sur une panne sans la trouver. Mais ce que j'adore, c'est expliquer, partager des techniques. »

Autour d'eux, les profils se croisent. Michel, ancien imprimeur, est venu faire réparer un casque audio. Déjà habitué des lieux, il a connu le Repair Café en ligne. Stéphane, lui, ancien manager des Restos du cœur, attend son tour avec une machine Nespresso. Il souhaite simplement comprendre son fonctionnement. « On m'a donné le contact ici après une panne précédente. »

Plus loin, un espace couture s'anime. Thierry, ancien électronicien, propose des démonstrations, tandis que Maria s'affaire sur une machine Singer : « Ici, on apprend même les bons gestes d'entretien. La vaseline, c'est mieux que l'huile d'olive dans ce petit réservoir ! ». Camille, venue après avoir





Maxence à la manoeuvre...

découvert l'initiative lors d'une journée associative, résume l'esprit du lieu : « *Si on peut réparer, pourquoi s'en priver ?* » Cela fait 2 ans qu'elle coud aux côtés de Laurence. Assis en face, Joël, habitant du 15^e arrondissement, indique : « *Je suis venu avec un imper militaire dont je dois refaire l'alignement des boutons de devant, l'attache des poches, et la patte du bas volet* ».

Une histoire collective

Les Repair Cafés, nés aux Pays-Bas, il y a plus d'une quinzaine d'années, se sont multipliés en France. Les bénévoles circulent entre différents lieux, échangent leurs savoirs, « montent en compétence » ensemble.

Corinne Coughanow, ingénieure en environnement, a découvert le concept en Angleterre lors d'une conférence sur les villes en transition. « *L'idée était de recréer du lien, de partager des compétences oubliées* ». Avec **Madeleine Sfoggia** (très impliquée au Foyer), **Christiane Dumont**

et quelques bénévoles, elle lance, il y a une quinzaine d'années, les premières sessions à Grenelle. Peu à peu, un noyau solide se forme.

Actuellement, entre une dizaine et une quinzaine de bénévoles participent à chaque séance. Avant chacune, pour leur proposer d'y participer, les responsables (**Félix Altis** et **Christine Charvet**) envoient aux réparateurs un formulaire d'inscription. Chacun vient avec ses outils, et une base commune permet de dépanner la plupart des objets. Parfois, les pièces n'existent plus : il faut alors improviser, sans jamais compromettre la sécurité. Jean, habitué depuis plus de dix ans, incarne cet esprit collectif : « *Quand on ne sait pas, on demande aux autres. Quand quelque chose dépasse sa compétence, on va voir un collègue plus trapu. On apprend en regardant.* »

Leïla et Arlette accueillent les personnes qui viennent faire réparer un appareil en les inscrivant sur une liste par ordre d'arrivée. Elles leur offrent une boisson chaude ou



Stéphane, vient faire « retaper » sa machine à café

froide pour patienter. C'est « le côté Café » : Repair café, n'est pas seulement un atelier de réparation, échange, apprentissage. À la sortie, les personnes qui le souhaitent peuvent laisser une participation d'un montant libre dans une cagnotte. Une façon de donner pour ce que l'on a reçu. Au-delà de la réparation, l'enjeu est clair. L'activité Repair Café fait partie du **pôle Solidarité/Économie circulaire** du Foyer : **recyclage, réusage, ré-emploi** : « *Ce qui compte, c'est tout ce qui ne finit pas à la poubelle* », rappelle un bénévole. Faire des économies, mais pas seulement : derrière chaque appareil sauvé, il y a un geste concret pour l'environnement, mais aussi la redécouverte des vertus du « faire ensemble », le partage des connaissances et du savoir-faire, le lien social, l'ouverture du Foyer aux habitants de l'arrondissement. Au Repair Café de Grenelle, réparer devient un acte citoyen, presque militant. Et surtout, une activité foncièrement collective. ■



Les mains expertes de Corinne

EN BREF

- ▶ **Responsables** : Christine Charvet et Félix Altis
 - ▶ **Partenaire** : Repair Café Paris (apport de réparateurs, dons de matériel...)
 - ▶ **Les chiffres**
 - 5 séances par an, le samedi, de 14 à 18h
 - 26 visiteurs, en moyenne, par séance
 - 160 interventions
 - 29 bénévoles pour 252 heures
 - 116 kilos de déchets évités (sans compter la couture !)
- Chiffres de 2025*

- ▶ **Contacts** : reparcafegrenelle@gmail.com
 Consulter aussi le site du Foyer, www.foyerdegrenelle.org,
 et l'Agenda de l'AMIDUF, page 23

Charles Claden, un peintre du Foyer

Découvertes dans nos sous-sols, par hasard et pour notre plus grand plaisir, les toiles de Charles Claden, sont désormais accrochées en bonne place dans notre grande salle. Souvenirs.

Par Florence Arnold-Richez (alsacienne), après une rencontre avec Michael Wall



Le Foyer, il y a plus cinquante ans

Michael Kalfon, notre directeur, un jour de grands rangements, rue de l'Avre, exhume 5 ou 6 toiles entassées, avec les archives, dans les caves du sous-sol. Eh bien ! justement, c'est bien de nous et de nos murs qu'elles parlent, du « petit peuple » du 15^e, il y a peut-être plus d'un demi-siècle (elles ne sont pas datées). Elles immortalisent des visages de travailleurs et travailleuses du quartier (pas encore en voie de « gentrification »), la cohue lors des Miettes, la soupe partagée, l'attente devant nos portes... l'ambiance presque « village » de notre fraternité d'alors. En bas, une signature : Ch. Claden.

Vite, Google... Il y a bien un Ch. Claden, peintre, habitant « Illzach ». Tiens, tiens... Il « vient de changer sa photo » sur son profil... Ce ne peut être lui ! Notre Ch. Claden ignorait Google et les réseaux sociaux, et il nous a quittés, il y a déjà bien des années, bien avant l'an 2000. Et puis, il se prénomait Ch...arles et non Ch...ristophe.

Alors, on convoque les souvenirs d'un vieil ami, Michael Wall, de famille irlandaise, mais originaire de Nouvelle-Zélande, venu

en France dans les années soixante où il devient responsable de ressources humaines, bénévole au « Parcours vers l'Emploi » (il a monté une activité d'accompagnement des chômeurs).

L'Alsace profonde à Paris

Suzanne, la femme de Michael, diplômée des Beaux-Arts, est venue de Mulhouse, comme Charles, travailler à Paris. Elle rencontre alors le couple qu'il forme avec Alice. Comme Suzanne, Charles était dessinateur de création textile, et, comme elle, protestant. *« Quant à Charles et Alice, ils étaient de deux villages voisins, l'un catholique, l'autre protestant. Et ils se rencontraient à*

mi-chemin, mais, chut ! Il ne fallait pas que « ça » se sache à l'époque », se souvient Michael avec une pointe de malice. Au Foyer, infatigables tous les deux, ils se sont investis pendant plusieurs décennies dans de nombreuses activités bénévoles et fréquentaient assidument les cultes. « Charles avait une forte personnalité, avec une solide fibre sociale. Il était heureux de pouvoir peindre au Foyer, un lieu qui correspondait à ses engagements profonds et où, aussi, il avait de la place pour poser ses toiles, ses couleurs et ses pinceaux, alors que leur appartement, proche du Foyer, était petit. Il peignait beaucoup. L'engagement et la peinture étaient sa vie ».

Devenu « français de l'intérieur », comme on le dit en Alsace, il a toujours gardé son accent... très prononcé. « Alors il s'en défendait sans vergogne : Yo, yo, c'est donc la machine qui déforme mon expression ! », raconte Michael, qui évoque la surprise de Charles en découvrant sa voix au magnétophone. « Min Akzent ? Awer s'isch dr Magnétophon, wu mini Stimm verformt », en dialecte haut-rhinois, proche de Mulhouse ! L'Alsace profonde à Paris, mais avec une grande ouverture au monde et aux autres, jamais prise en défaut. ■



Une soupe au Foyer



Le peuple du 15^e nous regarde



Tableau de Charles Claden accroché chez Michael Wall



Les Miettes, une fête



LE GÂTEAU DU PRÉSIDENT

Drame qatari-américano-irakien de Hasan Hadi

En DVD

Inspiré de la vie de son réalisateur, le film est une épopée à hauteur d'enfant dans l'Irak des années 90 de Saddam Hussein, un pays soumis à de fortes restrictions en raison des sanctions internationales, rongé par la corruption. Un conte cruel, où chaque nouvelle rencontre est pour Lamia, 9 ans, et son ami Saïd, synonyme parfois de guet-apens, toujours de grand danger.

Lamia a été tirée au sort dans sa classe de CE2 pour la mission impérieuse de préparer un gâteau d'anniversaire pour le

président. Avec, sous son bras, son coq Hindi, sa seule richesse, elle doit faire assaut de courage, de débrouillardise, quitte à voler pour se procurer la farine, le sucre, les œufs et la levure, faute d'argent pour les acheter, elle dont la grand-mère chez laquelle elle vit doit compter sur ce que leur donnent leurs voisins pour les nourrir ! Un rude apprentissage de la vie pour ces deux enfants sans enfance. Révélé à Cannes, « Le Gâteau du président » a remporté la Caméra d'Or du premier film. Méritée !



À PIED D'ŒUVRE

Comédie dramatique française de Valérie Donzelli

En DVD

Valérie Donzelli adapte ici à l'écran l'histoire de Franck Courtès, auteur du roman

éponyme dans lequel ce photographe reconnu, abandonne son métier pour s'adonner à sa passion : l'écriture. Un parcours d'écrivain précaire, dans un monde où les solidarités interpersonnelles sont rares, « remplacées » par des plateformes sur internet, gérées par des algorithmes, où on vend « ses missions » au plus bas prix. Pas de patron hostile à son salarié ni de salarié revendicatif, mais des individus précaires, isolés, qui se bradent en permanence pour « bouffer », sans avoir le savoir-faire pour exécuter les mille et un petits boulots qu'on leur commande... Juste le culot, boosté par l'impérieuse

nécessité de vivre, la débrouille, dans la solitude et le dénuement. Heureusement, ce parcours de pauvre, invisible, est parfois jalonné de belles rencontres : une patronne de bar qui prête son canapé pour la sieste, l'éditrice, empathique mais non complaisante, qui le pousse et lui garde une confiance qui lui permet d'avancer. Toujours dans la douleur. Jusqu'à ce que sa biographie, qui parle de lui, mais aussi de l'époque et du monde, soit acceptée et lue par son fils « fier de lui ». Un déclencheur puissant pour recouvrer l'estime de soi. Pour un nouveau départ dans la vie.

Par Florence Arnold-Richez

État brut, la peinture, sa matière vivante

Didier Bonis, dit Le Travailleur Nodongja, nous a présenté, le 17 avril dernier, trente de ses toiles. Des couleurs qui parlent, dialoguent, gueulent parfois, touchent au cœur et au ventre, toujours. Rencontre.

Par Florence Arnold-Richez

Brut, brut... Hum ! Ce n'est pas l'adjectif qui semble le mieux coller à la peau de Didier Bonis, 59 ans, habitant de notre quartier, qui fréquente le Foyer depuis longtemps, au café et aux petits déjeuners solidaires. « *On pouvait y discuter avec des gens, et, de fil en aiguille, j'ai sympathisé avec d'autres convives* ». Peintre gentil, plutôt timide, il marcherait presque « sur la pointe » de ses pinceaux si cela se pouvait ! En revanche, ses acryliques sur toile, explosent d'émotions, de passion, de sentiments « projetés » à la Jackson Pollock, en couleurs violentes, souvent, harmonieuses, tout le temps.

On parcourt l'exposition d'un pas rapide. On s'y perd, un peu. Puis, on s'arrête et on s'interroge, beaucoup. Et puis, on y revient, et on « accroche » sur un bouquet de bleus et de violets, une gerbe de bruns écaillés, une éblaboussure de verts, de jaunes et de gris, des grands éclats de rouges et de fuchsias sur lesquels ont poussé deux roses... « *Et toi, ta préférée, c'est laquelle ?* ». « *Pour moi, c'est celle-là... Non, aussi celle contre le mur du fond. Puis, finalement j'aime beaucoup cette autre, près de l'estrade...* ». En fin de compte, elles nous touchent toutes, quelque part, en plein dans le plexus solaire, ce réseau de nerfs qui œuvrent



entre notre diaphragme et notre estomac et influencent notre respiration, notre digestion et modulent nos réponses au stress. Et on s'y laisse embarquer au son d'une « Gnessienne » d'Erik Satie* que Didier a choisie pour nous accompagner.



Didier Bonis devant son tableau préféré

Un artiste travailleur... au carré !

Didier n'est pas né en surfant sur une palette de couleurs, des pinceaux entre les dents. « *Rien ne me destinait au monde de l'art, raconte-t-il. Fils d'ouvriers, j'ai cessé, très jeune, d'aller à l'école pour faire un*



apprentissage en menuiserie. J'ai été moi-même artisan, manutentionnaire, déménageur selon les propositions, agent temporaire de sécurité, de jour et de nuit, notamment aux Puces de Saint-Ouen, figurant pour des films, à partir de 1987-1988 (Vol au-dessus d'un nid de coucou, Navarro, L'Étudiante, Au revoir là-haut...). Bref, j'ai cherché à gagner ma vie, vaille que vaille ». La galère, à Paris, comme vient de la mettre en scène Valérie Donzelli dans l'excellent film « À pied d'œuvre ». « Et puis, il y a cinq ou six ans, j'ai découvert que je pouvais, moi aussi, peindre, et ma rencontre avec les toiles de Jackson Pollock m'a embarqué dans cette passion. J'ai pu exposer mon travail sur Instagram et à La Galerie Libre Est L'Art qui propose une sélection d'œuvres qu'il est possible d'acheter directement en ligne ! »**

Une passion nécessaire

Depuis, Didier n'a pas cessé de peindre. La peinture est devenue pour lui une passion nécessaire. Il l'appréhende comme une matière vivante, avec laquelle il vit en symbiose, surveillant, ses pinceaux et couteaux

prêts à « dégainer » une projection de couleurs, les mélanges et formes produits sur la toile. Leur « musique » finale. C'est la toile qui s'exprime et ainsi, il lui répond par un dialogue de couleurs sans *a priori*. « Maintenant, c'est la place qui me manque pour stocker les tableaux ! ». Il en a plus de 200 ! Au fait, Le Travailleur Nodongja, ... Késakô ? C'est un pseudonyme, « nodongja » signifiant *travailleur* en coréen (노동자). Didier Bonis est donc bien un artiste travailleur... au carré ! ■



* Les Gnossiennes sont un recueil d'œuvres pour piano expérimentales d'Erik Satie, écrites à la fin du XIX^e siècle. La plus connue est la première.

** Le concept de Libre Est L'Art est de permettre aux artistes d'exposer des œuvres en solo ou en groupe avec des expositions à thèmes dans un beau local du Marais. Il aide à la création de sites, promeut des œuvres sur les réseaux sociaux de la galerie et la vente des œuvres en ligne.

<https://galerie-libre-est-lart.com/>

ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Café associatif : ouvert à toutes et tous les **lundis, mardis, mercredis** et **vendredis**, de **14h à 18h**, et **jeudis** de **16h à 18h**.

Le café fermera pour les vacances d'été, le vendredi 10 juillet et rouvrira le **lundi 7 septembre**.

Miettes : les prochaines ventes se tiendront de **10h à 16h**, les **samedis, 19 septembre, 14 novembre, 5 décembre** et le **dimanche 6 décembre** (livres). Dépôt des objets, vêtements ou livres, en bon état, tout au long de l'année, tous les mardis et jeudis entre 14h et 17h (sauf semaine précédant une vente). Pour les objets volumineux ou en quantité, appeler au préalable le 06 77 39 60 89.

Repair Café : **samedi 13 juin à 14h**.

Répar'Ordis : pour la réparation et la maintenance d'ordinateurs : de **9h30 à 14h** le **samedi 27 juin**. Pour s'inscrire : 01 45 79 96 97 / epn@foyerdegrenelle.org.

Atelier smartphone : les **jeudis** de **9h30 à 12h30** et **vendredis** de **14 à 17h**.

Un rendez-vous par semaine possible sur réservation : 01 45 79 96 97 / epn@foyerdegrenelle.org, et en fonction des places disponibles.

ACTIVITÉS CULTUELLES ET SPIRITUELLES

Culte : tous les **dimanches à 10h30**. La Sainte-Cène a lieu le premier dimanche du mois. Le dernier culte de l'été aura lieu le dimanche 26 juillet et celui de la rentrée, le dimanche 13 septembre.

Matin spirituel : les **lundis** et **vendredis** de **9h à 9h45** (hors vacances scolaires). Ouvert à toutes et tous. Entrée libre.

Déjeuner biblique : le **mardi 23 juin**, de **12h15 à 13h45**, sur l'Évangile de Luc. Ouvert à toutes et tous. Entrée libre. Chacun.e apporte son repas tiré du sac.

FIN DE L'ANNÉE SCOLAIRE

Accueil Général : du **mercredi 1^{er} au vendredi 10 juillet**, ouvert de **9h30 à 12h30**, et de **14h à 17h**; du **lundi 13 au vendredi 31 juillet**, de **14h à 17h30**; à partir du **lundi 31 août**, de nouveau de **9h30 à 12h30**, et de **14h à 17h**.

Accueil domiciliation : du **mercredi 1^{er} au vendredi 10 juillet**, ouvert de **9h30 à 12h30**, et de **14h à 17h** du **lundi 13 au vendredi 31 juillet**, de **9h30 à 12h30**.

En **août**, les **mardis** de **12h à 17h**; les **mercredis** de **9h30 à 12h**, de **14h à 17h**; les **jeudis** de **9h30 à 12h30**; à partir du **mardi 1^{er} septembre**, de nouveau de **9h30 à 12h30**, et de **14h à 17h**.



Bienvenue, Délia

Michael, notre directeur et son épouse **Jahnika**, ont le bonheur de vous annoncer la naissance de leur fille Délia, le dimanche 5 avril dernier à l'hôpital Necker. Son grand frère **Hadriel**, 5 ans, est ravi d'avoir une petite sœur.



FORMONS DES OASIS DE FRATERNITÉ

Edgar Morin, le penseur de la complexité

*Le sociologue et philosophe, figure majeure de la vie intellectuelle française, décédé le 29 mai dernier à l'âge de 104 ans, alertait sur la possibilité d'un gouvernement RN à l'issue des législatives du 7 juillet 2024**

Nous sommes dans une époque où le triomphe de l'illusion et du mensonge constitue une grande défaite pour la France, l'Europe et l'humanité. L'heure d'une nouvelle résistance est venue.

Celle d'avant-hier était contre l'occupant nazi, celle d'hier contre le retour de la vieille barbarie de haine et de mépris liée à la nouvelle barbarie du calcul aveugle de l'humanité et du profit déchaîné.

La nouvelle résistance est d'abord la résistance de l'esprit aux mensonges, aux illusions, aux hystéries collectives sur lesquelles surfe l'extrême droite en France et en Europe, et elle se voue à la formation d'oasis de fraternité.

La nouvelle résistance prend le parti d'Eros, la puissance créatrice, contre Polémos et Thanatos, la guerre et les pulsions de mort. Et elle voudrait sauver le genre humain de lui-même.

** Entretien avec Edgar Morin, paru dans Libération le 4 juillet 2024. « Il a vu l'humanité courir tant de dangers ! »*